

Chastre, le 13 novembre 2008

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M.....

pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu **le 26 novembre 2008 à 20 heures** à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

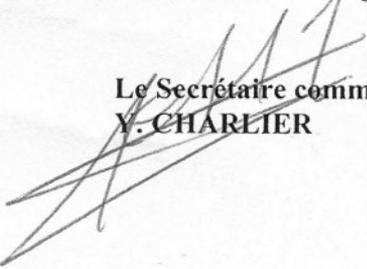
ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 30 octobre 2008 : approbation (vote)
2. Situation de notre Commune au niveau du dossier des déchets : exposé (information)
3. Finances communales : modification budgétaire n°1 de l'exercice 2008 : arrêt (vote)
4. Taxes communales pour l'exercice 2009 : décisions (votes)
5. Emprunts à contracter : approbation (votes)
6. Personnel communal :
 - a) Statut administratif : arrêt (vote)
 - b) Statut pécuniaire : arrêt (vote)
 - c) Règlement de travail : arrêt (vote)
 - d) Partie forfaitaire de l'allocation de fin d'année 2008 : arrêt (vote)
7. Contrat de rivière Dyle et affluents : programme d'actions 2008-2010 : approbation (vote)
8. Cultes :
 - a) Fabrique d'église de Chastre : comptes 2007 : avis (vote)
 - b) Fabrique d'église de Saint-Géry : budget 2009 : avis (vote)
 - c) Fabrique d'église de Noirmont : budget 2009 : avis (vote)
 - d) Fabrique d'église de Gentinnes : budget 2009 : avis (vote)
9. CPAS : modification budgétaire n°3 de l'exercice 2008 : approbation (vote)
10. Rue d'Alvaux : distribution d'eau : association avec l'IECBW et souscription de parts sociales : décision (vote)
11. IBW : Assemblée générale : ordre du jour : décision (vote)

HUIS CLOS

12. Personnel enseignant : réaffectation : ratification (vote)


Le Secrétaire communal,
Y. CHARLIER

Par ordonnance :

Le Bourgmestre,
C. JOSSART



